



SÉANCE DU 20 JUIN 2014



COMPTE-RENDU D’AFFICHAGE



Le Conseil municipal de la commune de Limoges, légalement convoqué le 13 juin 2014 en séance publique par M. le Maire, s'est réuni dans la salle habituelle des délibérations à l'Hôtel de Ville, le 20 juin 2014, à 19 h, sous la présidence de M. LOMBERTIE, Maire.

Mme ROTZLER a été désignée en qualité de secrétaire.

DELEGATIONS DE VOTE

En application de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. PAULIAT-DEFAYE, adjoint, M. BRUTUS, M. REY, Mme MANIGAUD, Mme ROBERT-KERBRAT, M. CHALANGEAS, conseillers municipaux qui n'assistaient pas à la séance, ont donné tous pouvoirs pour voter en leur nom, respectivement à M. LEONIE, Mme VERCOUSTRE, M. JALBY, Mme ROTZLER, M. VAREILLE, M. BERNARD.

M. RODET est arrivé en séance au cours des opérations de vote concernant la désignation des délégués du Conseil municipal pour les élections sénatoriales, a quitté la séance à partir du dossier « Mesures de carte scolaire pour la rentrée 2014/2015 » et a donné pouvoir à M. DESTRUHAUT.

M. TOURE est arrivé en séance à partir de l'examen du vœu relatif à la situation des intermittents du spectacle et a donné pouvoir à M. GUERIN.

MOTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Motion d'urgence du Conseil municipal de Limoges portant sur le rapprochement de la région Limousin avec les régions Aquitaines et Poitou-Charentes

ADOPTÉ

S'est abstenu :

- M. VIROULAUD

On voté contre les conseillers municipaux présents ou représentés :

- M. BERNARD, Mme SOURY, M. CHALANGEAS
- M. STOICHITA-PAPILIAN, Mme MARTY, M. GERARD

N'a pas participé au vote :

- Mme ROBERT-KERBRAT

ELECTIONS SENATORIALES – DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal procède à la désignation, au scrutin secret, de 134 délégués supplémentaires et de 40 délégués suppléants, en vue des élections sénatoriales du 28 septembre prochain.

Ont obtenu :

- la liste « Aïmons la Haute-Vienne, choisissons l'Alternance ! » 40 suffrages
- la liste « Candidats Grands Electeurs socialistes, Personnalités et Ecologie »9 suffrages
- la liste « Limoges Terre de Gauche » 3 suffrages
- la liste « Limoges Bleu Marine » 3 suffrages

Ont été attribués, selon la règle de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne :

- à la liste « Aïmons Limoges, choisissons l'Alternance ! »
98 sièges de délégués supplémentaires,
30 sièges de délégués suppléants,
- à la liste « Candidats Grands Electeurs Socialistes, Personnalités et Ecologie »
22 sièges de délégués supplémentaires,
6 sièges de délégués suppléants,
- à la liste « Limoges Terre de Gauche »
7 sièges de délégués supplémentaires,
2 sièges de délégués suppléants,
- à la liste « Limoges Bleu Marine »
7 sièges de délégués supplémentaires,
2 sièges de délégués suppléants.

- Vœu du Conseil municipal de Limoges relatif à la situation des intermittents du spectacle

N' A PAS ÉTÉ ADOPTÉ

Ont voté pour les conseillers municipaux présents ou représentés :

- M. BERNARD, Mme SOURY, M. CHALANGEAS

On voté contre :

- M. STOICHITA-PAPILIAN, Mme MARTY, M. GERARD
- M. COINAUD, M. TOURE

Se sont abstenus les conseillers municipaux présents ou représentés :

- M. RODET, Mme BARRUCHE, M. VAREILLE, Mme MANIGAUD, Mme BEAUBATIE, M. REILHAC, M. DESTRUHAUT, Mme ROTZLER, M. GALATEAU, Mme ROBERT-KERBRAT

N'ont pas participé au vote les conseillers municipaux présents ou représentés :

- M. le Maire, M. GUERIN, Mme GLANDUS, Mme DEBOURG, M. LEONIE, Mme GENTIL, M. VIROULAUD, Mme RIVET, M. PAULIAT-DEFAYE, Mme VERCOUSTRE, M. UHLEN, Mme RAHMAOUI, Mme STIEVENARD, Mme DUPRE, Mme SCHWAEDERLE, M. BIENVENU, M. LAFOND, M. BRUTUS, M. CUBERTAFOND, Mme CHAMPION-GAUTHIER, M. ADAMSKI, M. HANUS, M. LAGEDAMONT, Mme PIQUET-LAVAIRE, Mme MAURY, Mme MINEL, M. JALBY, Mme MAUGUIEN-SICARD, Mme ROBERT, Mme ROZETTE, M. AMROUCHE, Mme GRESPIER, Mme TREHET, Mme ARAUJO DA COSTA, M. REY, Mme JULIEN, M. MERCIER

**CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION - ORGANISATION DES
CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS - DESIGNATION**

**ORGANISATION DES CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS 2014 -
CONVENTIONS AVEC LE CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION**

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer les conventions à intervenir avec le Centre Départemental de Gestion pour l'organisation, en 2014, de concours et examens professionnels.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION - CONSEIL D'ADMINISTRATION -
DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE**

La Ville de Limoges est représentée au Conseil d'administration du Centre Départemental de Gestion, au sein du collège des communes et établissements publics non affiliés.

Le Conseil municipal procède à la désignation de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants pour siéger au sein de cette instance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

A l'issue du vote auquel il a été procédé,
sont élus en qualité de délégués de la Ville de Limoges
au sein du Conseil d'administration du Centre Départemental
de Gestion :

en qualité de titulaires :

- M. le MAIRE,
- M. GUERIN,

en qualité de suppléantes :

- Mme STIEVENARD,
- Mme MAUGUIEN-SICARD,

**ASSOCIATION RESEAU GRAND OUEST DEVELOPPEMENT DURABLE ET
COMMANDE PUBLIQUE - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE**

Le Conseil municipal procède à la désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant pour siéger au sein de l'association Réseau Grand Ouest Développement Durable et Commande Publique.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

A l'issue du vote auquel il a été procédé,
sont élus en qualité de délégués de la Ville de Limoges
au sein de l'Association « Réseau Grand Ouest
Développement Durable et Commande Publique » :

- Mme GLANDUS, en qualité de titulaire,
- M. LAGEDAMONT, en qualité de suppléant.

ACTIONS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN - RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2013

En application de l'article L 1111-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, un rapport annuel a été établi, retraçant les actions développées en matière de développement social urbain au cours de l'année 2013 par la Ville de Limoges, attributaire de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale.

Diverses actions ont été réalisées :

▪ dans le cadre de la Politique de la Ville :

- fonctionnement et animation assurés par la Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale,
- actions inscrites au Contrat Urbain de Cohésion Sociale : aides à la pierre, Programme de Rénovation Urbaine, éducation dans le cadre du Contrat Educatif Local, participation à la vie de la cité, prévention dans le cadre du Contrat Local de Sécurité,

pour un montant de dépenses de 3.608.010 €.

▪ au titre des interventions générales de la Ville :

- actions éducatives, sportives et socio-culturelles : lecture publique (bibliothèques de quartiers), accueil au Mas Eloi, dans les Centres Culturels Municipaux Jean Moulin et Jean Le Bail, réseau Intranet éducatif, animations sportives et en direction des aînés, soutien aux associations de quartier pour leurs déplacements vers les bases de plein air de la région,
- opérations d'aménagement : travaux d'aménagement urbain sur le patrimoine scolaire, les équipements sportifs, les locaux à caractère social et les crèches de quartiers, location et entretien des locaux de la Maison de la Justice et du Droit, amélioration du cadre de vie et gestion urbaine de proximité sur les quartiers d'habitat social, par le biais, notamment, d'aménagements extérieurs (travaux sur les équipements sportifs, aménagement de l'esplanade Gauguin, pose de mobilier et plantations squares de la Forêt et du Printemps) et la mise en œuvre de chantiers d'insertion pour la maintenance des espaces extérieurs,

pour un montant de dépenses de 4.706.729 €.

La Ville de Limoges est éligible en 2014 à la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale pour un montant de 3.586.410 €.

COMPTES DE GESTION DE L'EXERCICE 2013 - APPROBATION

Les comptes de gestion communale pour l'exercice 2013, présentés par M. le Chef de Service Comptable de Limoges Municipale, présentent des résultats identiques à ceux des comptes administratifs, à savoir :

- Recettes réalisées pendant l'exercice 2013	304 244 833,68 €
- Dépenses réalisées pendant l'exercice 2013	288 654 849,65 €
	<hr/>
- Excédent de recettes exercice 2013	15 589 984,03 €
- Résultat de l'exercice 2012	16 802 185,12 €
	<hr/>
- Part d'excédent de fonctionnement de l'exercice 2012 affectée à l'investissement sur l'exercice 2013	- 14 892 478,06 €
	<hr/>
RESULTAT DEFINITIF DE L'EXERCICE 2013	17 499 631,09 €
	=====

Le Conseil municipal approuve les comptes de gestion qui lui sont proposés.

ADOPTÉ

Se sont abstenus :

M. Pierre COINAUD
M. Alexandre STOICHITA-PAPILIAN
Mme Christine MARTY
M. Vincent GERARD

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES - COMPTES ADMINISTRATIFS DE L'EXERCICE 2013

BUDGET PRINCIPAL - COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2013 - APPROBATION

L'analyse du compte administratif de l'exercice 2013 concernant le budget principal présente les caractéristiques suivantes :

FONCTIONNEMENT

Le résultat courant 2013, ou excédent brut courant, connaît un « effet ciseaux », soit une évolution des dépenses courantes (+ 3,6 %) supérieure à celle des recettes (+ 2,3 %).

Avec un montant de 171,093 M€, les recettes de fonctionnement sont en progression de + 3,916 M€ par rapport à 2012.

Trois postes significatifs portent cette progression :

- les produits issus de la fiscalité directe, qui passent de 70,674 M€ en 2012 à 73,934 M€, soit une progression de + 4,6 %. Avec 970.000 € le produit de la Taxe d'habitation sur les logements vacants représente 30 % de ces recettes supplémentaires,
- la Dotation de Solidarité Communautaire reversée par Limoges Métropole au titre du Fonds de Péréquation, qui s'établit à 861.177 €,
- les produits des services, qui atteignent 17,408 M€, soit une hausse de + 4,15 %, avec, notamment, une progression des remboursements de personnel et des charges de gestion par Limoges Métropole, ainsi qu'une augmentation des produits des services culturels.

Les dotations, subventions et participations sont en recul de 1,246 M€. Cependant, cette baisse doit être relativisée, la Ville ayant bénéficié, en 2012, d'un concours particulier d'un montant de 1,024 M€ au titre de la Dotation Générale de Décentralisation, pour le projet de restructuration de la Bibliothèque francophone multimédia de l'Aurence. Retraitée de cette allocation, la baisse précitée est ainsi ramenée à 222.000 €.

Avec un montant de 34,509 M€, la Dotation Globale de Fonctionnement affiche une augmentation de 0,59 % en raison de la progression de la Dotation de Solidarité Urbaine et de la Dotation Nationale de Péréquation.

Ainsi, la baisse des dotations constatée en 2013 résulte principalement de la diminution des compensations fiscales, qui sont passées de 5,165 M€ en 2012 à 4,789 M€ en 2013.

Les charges de fonctionnement s'établissent à 149,270 M€ soit une progression de + 3,62 %.

Cette situation s'explique, notamment, par les éléments suivants :

- les charges à caractère général, liées à la structure (énergie, maintenance...) et à l'activité, atteignent 32,114 M€, soit une augmentation de + 5%,
- les charges de gestion courante, établies à hauteur de 29,106 M€, connaissent une évolution de + 6,5 %, avec, notamment, des subventions pour la Caisse des Ecoles et le CCAS en hausse, respectivement, de 725.000 € et 460.000€,
- les charges financières sont en diminution de - 573.000 €, ce qui permet, par ailleurs, de limiter la baisse de l'épargne brute, ramenée à 19,063 M€ et d'assurer, dans de bonnes conditions, le remboursement en capital de la dette fixé à 14,613 M€.

INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 58,240 M€, dont 43,627 M€ au titre des dépenses et subventions d'équipement et 14,613 M€ pour le remboursement du capital de la dette.

Les dépenses d'équipement, en progression de + 11,4 M€ par rapport à l'exercice 2012, ont concerné, notamment, les opérations suivantes :

- restructuration tribune
d'honneur de Beaublanc 10,858 M€
- Programme de Rénovation Urbaine 4,025 M€
- travaux d'entretien dans
les écoles 2,616 M€
- études associées à la LGV 1,130 M€

Le financement de ces dépenses a été réalisé dans les conditions suivantes :

- 19,063 M€ par l'épargne brute,
- 19,773 M€ de recettes propres d'investissement, dont 8,693 M€ au titre du FCTVA et 2,537 M€ de produits de cessions.

Un recours à l'emprunt de 21,080 M€ a été réalisé, afin de compléter ces financements.

Le capital restant dû au 31 décembre 2013 est donc arrêté à 117,065 M€, ce qui, au regard de l'épargne brute dégagée, représente un ratio de désendettement de 6,1 années.

La politique voulue par la Ville en matière de financement des opérations d'équipement, avec une part d'auto-financement majoritaire, a pu être garantie sur cet exercice, avec 51,7 % d'autofinancement.

Cette politique permet à la Ville d'afficher un taux d'endettement faible, 827 € par habitant, contre près de 1.100 € pour la moyenne de la strate des Villes de même importance.

Le Conseil municipal approuve le compte administratif de l'exercice 2013 concernant le budget principal qui lui est soumis et en arrête les résultats définitifs.

Les documents sont consultables aux services financiers.

ADOPTÉ

M. RODET a quitté la salle des délibérations et n'a pas pris part au vote.

Se sont abstenus les conseillers municipaux présents ou représentés :

M. le Maire
M. Guillaume GUERIN
M. Pierre COINAUD
Mme Nicole GLANDUS
Mme Isabelle DEBOURG
M. Vincent LEONIE
Mme Sarah GENTIL
M. Rémy VIROULAUD
Mme Nadine RIVET
M. Philippe PAULIAT-DEFAYE
Mme Nathalie VERCOUSTRE
M. Christian UHLEN
Mme Latifa RAHMAOUI
Mme Chantal STIEVENARD
Mme Gisèle DUPRE
Mme Annie SCHWAEDERLE
M. Marc BIENVENU
M. Pierre LAFOND
M. Paul BRUTUS
M. Michel CUBERTAFOND
Mme Régine CHAMPION-GAUTHIER
M. René ADAMSKI
M. Christian HANUS
M. Jean-Marie LAGEDAMONT
Mme Corinne PIQUET-LAVALAIRE
Mme Isabelle MAURY
Mme Patricia MINEL
M. Vincent JALBY
Mme Catherine MAUGUIEN-SICARD
Mme Corinne ROBERT
M. Mamadou TOURE
Mme Sylvie ROZETTE
M. Béramdane AMROUCHE
M. Mickaël GALATEAU
Mme Carine GRESPIER
Mme Valérie-Anne TREHET
Mme Céline ARAUJO DA COSTA
M. Vincent REY
Mme Amandine JULIEN
M. Thibault MERCIER
M. Gilbert BERNARD
Mme Danielle SOURY
M. Frédéric CHALANGEAS

Ont voté contre :

M. Alexandre STOICHITA-PAPILIAN
Mme Christine MARTY
M. Vincent GERARD

**BUDGET EAU VILLE DE LIMOGES - SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET
COMMERCIAL - COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2013 -
APPROBATION**

L'analyse du compte administratif de l'exercice 2013 concernant le budget annexe de l'Eau présente les caractéristiques suivantes :

- la section d'exploitation dégage sur l'exercice un excédent de + 1.001.001,01 €,
- le produit de la vente de l'eau s'élève à 12.783.264,73 €. Il représente près de 92 % des recettes totales,
- les dépenses d'investissement atteignent 4.601.245,29 €, dont 2.649.871,93 € de travaux.

Le résultat global de l'exercice s'établit à 113.579,92 €.

Le résultat global cumulé est de 4.953.248,56 €.

Le Conseil municipal approuve le compte administratif de l'exercice 2013 concernant le budget annexe de l'Eau qui lui est soumis et en arrête les résultats définitifs.

Les documents sont consultables aux services financiers.

ADOPTÉ

M. RODET a quitté la salle des délibérations et n'a pas pris part au vote.

Se sont abstenus les conseillers municipaux présents ou représentés :

M. le Maire
M. Guillaume GUERIN
M. Pierre COINAUD
Mme Nicole GLANDUS
Mme Isabelle DEBOURG
M. Vincent LEONIE
Mme Sarah GENTIL
M. Rémy VIROULAUD
Mme Nadine RIVET
M. Philippe PAULIAT-DEFAYE
Mme Nathalie VERCOUSTRE
M. Christian UHLEN
Mme Latifa RAHMAOUI
Mme Chantal STIEVENARD
Mme Gisèle DUPRE
Mme Annie SCHWAEDERLE
M. Marc BIENVENU
M. Pierre LAFOND
M. Paul BRUTUS
M. Michel CUBERTAFOND
Mme Régine CHAMPION-GAUTHIER
M. René ADAMSKI
M. Christian HANUS
M. Jean-Marie LAGEDAMONT
Mme Corinne PIQUET-LAVALAIRE
Mme Isabelle MAURY
Mme Patricia MINEL

M. Vincent JALBY
Mme Catherine MAUGUIEN-SICARD
Mme Corinne ROBERT
M. Mamadou TOURE
Mme Sylvie ROZETTE
M. Béramdane AMROUCHE
M. Mickaël GALATEAU
Mme Carine GRESPIER
Mme Valérie-Anne TREHET
Mme Céline ARAUJO DA COSTA
M. Vincent REY
Mme Amandine JULIEN
M. Thibault MERCIER
M. Gilbert BERNARD
Mme Danielle SOURY
M. Frédéric CHALANGEAS
Ont voté contre :
M. Alexandre STOICHITA-PAPILIAN
Mme Christine MARTY
M. Vincent GERARD

**BUDGET LABORATOIRE REGIONAL DE CONTROLE DES EAUX VILLE DE
LIMOGES - SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL - COMPTE
ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2013 - APPROBATION**

L'analyse du compte administratif de l'exercice 2013 concernant le budget annexe du Laboratoire Régional de Contrôle des Eaux de la Ville de Limoges présente les caractéristiques suivantes :

- les recettes liées aux prestations d'analyses, qui atteignent 1.465.345,57 €, sont à la hauteur des prévisions,
- les dépenses d'exploitation, en diminution de 1,4 %, s'établissent à 1.584.787,74 €,
- la section d'exploitation dégage un excédent de 596,06 €,
- les dépenses d'investissement atteignent 124.408,14 €.

Le résultat global de l'exercice s'établit à - 19.967,42 €.

Le résultat global cumulé est de 177.967,78 €.

Le Conseil municipal approuve le compte administratif de l'exercice 2013 concernant le budget annexe du Laboratoire Régional de Contrôle des Eaux de la Ville de Limoges qui lui est soumis et en arrête les résultats définitifs.

Les documents sont consultables aux services financiers.

ADOPTÉ

M. RODET a quitté la salle des délibérations et n'a pas pris part au vote.

Se sont abstenus les conseillers municipaux présents ou représentés :

M. le Maire
M. Guillaume GUERIN
M. Pierre COINAUD
Mme Nicole GLANDUS
Mme Isabelle DEBOURG
M. Vincent LEONIE
Mme Sarah GENTIL
M. Rémy VIROULAUD
Mme Nadine RIVET
M. Philippe PAULIAT-DEFAYE
Mme Nathalie VERCOUSTRE
M. Christian UHLEN
Mme Latifa RAHMAOUI
Mme Chantal STIEVENARD
Mme Gisèle DUPRE
Mme Annie SCHWAEDERLE
M. Marc BIENVENU
M. Pierre LAFOND
M. Paul BRUTUS
M. Michel CUBERTAFOND
Mme Régine CHAMPION-GAUTHIER
M. René ADAMSKI
M. Christian HANUS

M. Jean-Marie LAGEDAMONT
Mme Corinne PIQUET-LAVAIRES
Mme Isabelle MAURY
Mme Patricia MINEL
M. Vincent JALBY
Mme Catherine MAUGUIEN-SICARD
Mme Corinne ROBERT
M. Mamadou TOURE
Mme Sylvie ROZETTE
M. Bérardane AMROUCHE
M. Mickaël GALATEAU
Mme Carine GRESPIER
Mme Valérie-Anne TREHET
Mme Céline ARAUJO DA COSTA
M. Vincent REY
Mme Amandine JULIEN
M. Thibault MERCIER
M. Gilbert BERNARD
Mme Danielle SOURY
M. Frédéric CHALANGEAS
Ont voté contre :
M. Alexandre STOICHITA-PAPILIAN
Mme Christine MARTY
M. Vincent GERARD

**BUDGET POMPES FUNEBRES VILLE DE LIMOGES - SERVICE PUBLIC
INDUSTRIEL ET COMMERCIAL - COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE
2013 - APPROBATION**

L'analyse du compte administratif de l'exercice 2013 concernant le budget annexe des Pompes Funèbres présente les caractéristiques suivantes :

- la section d'exploitation présente un résultat excédentaire de + 25.037,48 €.

Globalement, les recettes d'exploitation s'élèvent à 2.048.966,05 €. Les produits liés aux prestations de service et ventes de marchandises s'établissent à 1.981.348,13 €. La régie municipale obtient près de 56 % de part de marché et se maintient au premier rang des opérateurs funéraires,

- Les dépenses d'investissement se chiffrent à 171.065,71 €.

Le résultat global de l'exercice s'établit à - 80.478,89 €.

Le résultat global cumulé est de 1.202.881,33 €.

Le Conseil municipal approuve le compte administratif de l'exercice 2013 concernant le budget annexe des Pompes Funèbres qui lui est soumis et en arrête les résultats définitifs.

Les documents sont consultables aux services financiers.

ADOPTÉ

M. RODET a quitté la salle des délibérations et n'a pas pris part au vote.

Se sont abstenus les conseillers municipaux présents ou représentés :

M. le Maire
M. Guillaume GUERIN
M. Pierre COINAUD
Mme Nicole GLANDUS
Mme Isabelle DEBOURG
M. Vincent LEONIE
Mme Sarah GENTIL
M. Rémy VIROULAUD
Mme Nadine RIVET
M. Philippe PAULIAT-DEFAYE
Mme Nathalie VERCOUSTRE
M. Christian UHLEN
Mme Latifa RAHMAOUI
Mme Chantal STIEVENARD
Mme Gisèle DUPRE
Mme Annie SCHWAEDERLE
M. Marc BIENVENU
M. Pierre LAFOND
M. Paul BRUTUS
M. Michel CUBERTAFOND
Mme Régine CHAMPION-GAUTHIER
M. René ADAMSKI
M. Christian HANUS

M. Jean-Marie LAGEDAMONT
Mme Corinne PIQUET-LAVAIRE
Mme Isabelle MAURY
Mme Patricia MINEL
M. Vincent JALBY
Mme Catherine MAUGUIEN-SICARD
Mme Corinne ROBERT
M. Mamadou TOURE
Mme Sylvie ROZETTE
M. Béramdane AMROUCHE
M. Mickaël GALATEAU
Mme Carine GRESPIER
Mme Valérie-Anne TREHET
Mme Céline ARAUJO DA COSTA
M. Vincent REY
Mme Amandine JULIEN
M. Thibault MERCIER
M. Gilbert BERNARD
Mme Danielle SOURY
M. Frédéric CHALANGEAS
Ont voté contre :
M. Alexandre STOICHITA-PAPILIAN
Mme Christine MARTY
M. Vincent GERARD

**BUDGET CREMATORIUM VILLE DE LIMOGES - SERVICE PUBLIC
INDUSTRIEL ET COMMERCIAL - COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE
2013 - APPROBATION**

L'analyse du compte administratif de l'exercice 2013 concernant le budget annexe du Crématorium présente les caractéristiques suivantes :

- la section d'exploitation dégage un excédent de 160.413,65 €.

Les recettes d'exploitation, en augmentation de 8 % par rapport à 2012, s'établissent à 596.194,76 €,

- les dépenses d'investissement atteignent 9.562,24 €.

Le résultat global de l'exercice s'établit à 179.126,18 €.

Le résultat global cumulé est de 1.076.191,52 €.

Le Conseil municipal approuve le compte administratif de l'exercice 2013 concernant le budget annexe du Crématorium qui lui est soumis et en arrête les résultats définitifs.

Les documents sont consultables aux services financiers.

ADOPTÉ

M. RODET a quitté la salle des délibérations et n'a pas pris part au vote.

Se sont abstenus les conseillers municipaux présents ou représentés :

M. le Maire
M. Guillaume GUERIN
M. Pierre COINAUD
Mme Nicole GLANDUS
Mme Isabelle DEBOURG
M. Vincent LEONIE
Mme Sarah GENTIL
M. Rémy VIROULAUD
Mme Nadine RIVET
M. Philippe PAULIAT-DEFAYE
Mme Nathalie VERCOUSTRE
M. Christian UHLEN
Mme Latifa RAHMAOUI
Mme Chantal STIEVENARD
Mme Gisèle DUPRE
Mme Annie SCHWAEDERLE
M. Marc BIENVENU
M. Pierre LAFOND
M. Paul BRUTUS
M. Michel CUBERTAFOND
Mme Régine CHAMPION-GAUTHIER
M. René ADAMSKI
M. Christian HANUS
M. Jean-Marie LAGEDAMONT
Mme Corinne PIQUET-LAVALAIRE
Mme Isabelle MAURY

Mme Patricia MINEL
M. Vincent JALBY
Mme Catherine MAUGUIEN-SICARD
Mme Corinne ROBERT
M. Mamadou TOURE
Mme Sylvie ROZETTE
M. Béramdane AMROUCHE
M. Mickaël GALATEAU
Mme Carine GRESPIER
Mme Valérie-Anne TREHET
Mme Céline ARAUJO DA COSTA
M. Vincent REY
Mme Amandine JULIEN
M. Thibault MERCIER
M. Gilbert BERNARD
Mme Danielle SOURY
M. Frédéric CHALANGEAS
Ont voté contre :
M. Alexandre STOICHITA-PAPILIAN
Mme Christine MARTY
M. Vincent GERARD

**BUDGET GOLF MUNICIPAL DE SAINT-LAZARE VILLE DE LIMOGES -
SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL - COMPTE ADMINISTRATIF
DE L'EXERCICE 2013 - APPROBATION**

L'analyse du compte administratif de l'exercice 2013 concernant le budget annexe du Golf municipal de Saint-Lazare présente les caractéristiques suivantes :

- les recettes d'exploitation issues des prestations de service s'élèvent à 427.892,03 €. Elles représentent 83 % de l'ensemble des recettes de la section, qui s'établissent à 516.754,03 €,

- les dépenses d'investissement atteignent 35.318,46 €.

Le résultat global de l'exercice s'établit à - 13.162,71 €.

Le résultat global cumulé est de 26.622,72 €.

Le Conseil municipal approuve le compte administratif de l'exercice 2013 concernant le budget annexe du Golf municipal de Saint-Lazare qui lui est soumis et en arrête les résultats définitifs.

Les documents sont consultables aux services financiers.

ADOPTÉ

M. RODET a quitté la salle des délibérations et n'a pas pris part au vote.

Se sont abstenus les conseillers municipaux présents ou représentés :

M. le Maire
M. Guillaume GUERIN
M. Pierre COINAUD
Mme Nicole GLANDUS
Mme Isabelle DEBOURG
M. Vincent LEONIE
Mme Sarah GENTIL
M. Rémy VIROULAUD
Mme Nadine RIVET
M. Philippe PAULIAT-DEFAYE
Mme Nathalie VERCOUSTRE
M. Christian UHLEN
Mme Latifa RAHMAOUI
Mme Chantal STIEVENARD
Mme Gisèle DUPRE
Mme Annie SCHWAEDERLE
M. Marc BIENVENU
M. Pierre LAFOND
M. Paul BRUTUS
M. Michel CUBERTAFOND
Mme Régine CHAMPION-GAUTHIER
M. René ADAMSKI
M. Christian HANUS
M. Jean-Marie LAGEDAMONT
Mme Corinne PIQUET-LAVALAIRE
Mme Isabelle MAURY
Mme Patricia MINEL
M. Vincent JALBY

Mme Catherine MAUGUIEN-SICARD
Mme Corinne ROBERT
M. Mamadou TOURE
Mme Sylvie ROZETTE
M. Béramdane AMROUCHE
M. Mickaël GALATEAU
Mme Carine GRESPIER
Mme Valérie-Anne TREHET
Mme Céline ARAUJO DA COSTA
M. Vincent REY
Mme Amandine JULIEN
M. Thibault MERCIER
M. Gilbert BERNARD
Mme Danielle SOURY
M. Frédéric CHALANGEAS
Ont voté contre :
M. Alexandre STOICHITA-PAPILIAN
Mme Christine MARTY
M. Vincent GERARD

**BUDGET TRANSPORTS SCOLAIRES VILLE DE LIMOGES - SERVICE PUBLIC
INDUSTRIEL ET COMMERCIAL - COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE
2013 - APPROBATION**

Jusqu'à l'année scolaire 2012-2013, le service public des Transports scolaires sur la commune de Limoges était assuré en régie avec les cars de la Ville, pour le compte de la communauté d'agglomération Limoges Métropole.

Or, à compter de l'année scolaire 2013-2014, Limoges Métropole a confié le ramassage scolaire à un opérateur privé.

Aussi, le compte administratif de l'exercice 2013 concernant le budget annexe des Transports scolaires ne concerne que l'activité des 6 premiers mois de l'année civile.

Pour cette période, la section d'exploitation, seule section de ce budget annexe, présente des dépenses (charges de personnel et d'entretien des véhicules) d'un montant de 141.369,90 €, équilibrées par une subvention de même montant allouée par Limoges Métropole.

Le résultat de clôture s'élève à 17.918,49 €.

Le Conseil municipal approuve le compte administratif de l'exercice 2013 concernant le budget annexe des Transports scolaires qui lui est soumis et en arrête les résultats définitifs.

Les documents sont consultables aux services financiers.

ADOPTÉ

M. RODET a quitté la salle des délibérations et n'a pas pris part au vote.

Se sont abstenus les conseillers municipaux présents ou représentés :

M. le Maire
M. Guillaume GUERIN
M. Pierre COINAUD
Mme Nicole GLANDUS
Mme Isabelle DEBOURG
M. Vincent LEONIE
Mme Sarah GENTIL
M. Rémy VIROULAUD
Mme Nadine RIVET
M. Philippe PAULIAT-DEFAYE
Mme Nathalie VERCOUSTRE
M. Christian UHLEN
Mme Latifa RAHMAOUI
Mme Chantal STIEVENARD
Mme Gisèle DUPRE
Mme Annie SCHWAEDERLE
M. Marc BIENVENU
M. Pierre LAFOND
M. Paul BRUTUS
M. Michel CUBERTAFOND
Mme Régine CHAMPION-GAUTHIER
M. René ADAMSKI
M. Christian HANUS
M. Jean-Marie LAGEDAMONT

Mme Corinne PIQUET-LAVAIRE
Mme Isabelle MAURY
Mme Patricia MINEL
M. Vincent JALBY
Mme Catherine MAUGUIEN-SICARD
Mme Corinne ROBERT
M. Mamadou TOURE
Mme Sylvie ROZETTE
M. Béramdane AMROUCHE
M. Mickaël GALATEAU
Mme Carine GRESPIER
Mme Valérie-Anne TREHET
Mme Céline ARAUJO DA COSTA
M. Vincent REY
Mme Amandine JULIEN
M. Thibault MERCIER
M. Gilbert BERNARD
Mme Danielle SOURY
M. Frédéric CHALANGEAS
Ont voté contre :
M. Alexandre STOICHITA-PAPILIAN
Mme Christine MARTY
M. Vincent GERARD

**BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES - AFFECTATION DES
RESULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2013**

**BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE LIMOGES - AFFECTATION DU
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2013**

Le Conseil municipal procède à l'affectation, comme suit, du résultat de fonctionnement, pour l'exercice 2013, du budget principal :

Affectation complémentaire en réserves 6.564.343,96 €

Reste sur l'excédent de fonctionnement 5.000.000,00 €

TOTAL 11.564.343,96 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**BUDGET EAU VILLE DE LIMOGES - SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET
COMMERCIAL - AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE
L'EXERCICE 2013**

Le Conseil municipal procède à l'affectation, comme suit, du résultat d'exploitation, pour l'exercice 2013, du budget annexe de l'Eau :

Affectation en réserves règlementées 836,12 €

Affectation complémentaire en réserves1.000.164,89 €

Report de l'excédent d'exploitation 1.000.000,00 €

TOTAL2.001.001,01 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**BUDGET LABORATOIRE REGIONAL DE CONTROLE DES EAUX VILLE DE
LIMOGES - SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL - AFFECTATION
DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2013**

Le Conseil municipal procède à l'affectation, comme suit, du résultat d'exploitation, pour l'exercice 2013, du budget annexe du Laboratoire Régional de Contrôle des Eaux de la Ville de Limoges :

Report de l'excédent d'exploitation 9.205,34 €

TOTAL 9.205,34 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**BUDGET POMPES FUNEBRES VILLE DE LIMOGES - SERVICE PUBLIC
INDUSTRIEL ET COMMERCIAL - AFFECTATION DU RESULTAT
D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2013**

Le Conseil municipal procède à l'affectation, comme suit, du résultat d'exploitation, pour l'exercice 2013, du budget annexe des Pompes Funèbres :

Report de l'excédent d'exploitation 708.019,86 €

TOTAL... 708.019,86 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**BUDGET CREMATORIUM VILLE DE LIMOGES - SERVICE PUBLIC
INDUSTRIEL ET COMMERCIAL - AFFECTATION DU RESULTAT
D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2013**

Le Conseil municipal procède à l'affectation, comme suit, du résultat d'exploitation, pour l'exercice 2013, du budget annexe du Crématorium :

Affectation complémentaire en réserves ... 300.000,00 €

Report de l'excédent d'exploitation 361.193,01 €

TOTAL 661.193,01 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**BUDGET GOLF MUNICIPAL DE SAINT-LAZARE VILLE DE LIMOGES -
SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL - AFFECTATION DU
RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2013**

Le Conseil municipal procède à l'affectation, comme suit, du résultat d'exploitation, pour l'exercice 2013, du budget annexe du Golf municipal de Saint-Lazare :

Affectation complémentaire en réserves 5.000,00 €

Report de l'excédent d'exploitation 14.707,20 €

TOTAL 19.707,20 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

EMPRUNTS GARANTIS PAR LA VILLE

LIMOGES HABITAT - DEMOLITION-RECONSTRUCTION DE 20 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX SITUES RUE LESAGE ET RUE D'ALGER RESIDENCE LA SANTILLANE A LIMOGES - EMPRUNTS D'UN MONTANT TOTAL D'UN MILLION NEUF CENT DIX HUIT MILLE HUIT CENTS EUROS SOUSCRITS AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - GARANTIE DE LA VILLE

Le Conseil municipal :

- accorde la garantie de la Ville, à hauteur de 50 %, pour le remboursement de quatre emprunts d'un montant total de 1.918.800 € souscrits par LIMOGES HABITAT auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations afin de financer la démolition et la reconstruction de 20 logements locatifs sociaux rue Lesage et rue d'Alger, Résidence La Santillane,
- autorise le Maire à signer la convention de garantie à intervenir à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**LIMOGES HABITAT - CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS LOCATIFS
SOCIAUX SITUES RESIDENCE LA SANTILLANE RUE LESAGE ET RUE
D'ALGER A LIMOGES - EMPRUNTS D'UN MONTANT TOTAL D'UN MILLION
VINGT DEUX MILLE EUROS SOUSCRITS AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS
ET CONSIGNATIONS - GARANTIE DE LA VILLE**

Le Conseil municipal :

- accorde la garantie de la Ville, à hauteur de 50 %, pour le remboursement de quatre emprunts d'un montant total de 1.022.000 € souscrits par LIMOGES HABITAT auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations afin de financer la construction de 10 logements locatifs sociaux rue Lesage et rue d'Alger, Résidence La Santillane,
- autorise le Maire à signer la convention de garantie à intervenir à cet effet.

Les dispositions de la délibération n°3/1 du 5 décembre 2013 portant sur le même objet sont retirées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**LIMOGES HABITAT - CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS LOCATIFS
SOCIAUX SITUES RESIDENCE LA SANTILLANE RUE LESAGE ET RUE
D'ALGER A LIMOGES - EMPRUNTS D'UN MONTANT TOTAL DE CINQ CENT
VINGT CINQ MILLE EUROS SOUSCRITS AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS
ET CONSIGNATIONS - GARANTIE DE LA VILLE**

Le Conseil municipal :

- accorde la garantie de la Ville, à hauteur de 50 %, pour le remboursement de deux emprunts d'un montant total de 525.000 € souscrits par LIMOGES HABITAT auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations afin de financer la construction de 5 logements locatifs sociaux rue Lesage et rue d'Alger, Résidence La Santillane,
- autorise le Maire à signer la convention de garantie à intervenir à cet effet.

Les dispositions de la délibération n°3/1 du 5 décembre 2013 portant sur le même objet sont retirées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**LIMOGES HABITAT - CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS LOCATIFS
SOCIAUX SITUES RUE LESAGE ET RUE D'ALGER RESIDENCE LA
SANTILLANE A LIMOGES - EMPRUNTS D'UN MONTANT TOTAL DE DEUX
CENT SOIXANTE ET UN MILLE EUROS SOUSCRITS AUPRES DE LA CAISSE
DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - GARANTIE DE LA VILLE**

Le Conseil municipal :

- accorde la garantie de la Ville, à hauteur de 50 %, pour le remboursement de deux emprunts d'un montant total de 261.000 € souscrits par LIMOGES HABITAT auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations afin de financer la construction de 2 logements locatifs sociaux situés rue Lesage et rue d'Alger, Résidence La Santillane,
- autorise le Maire à signer la convention de garantie à intervenir à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**LIMOGES HABITAT - CONSTRUCTION DE 28 LOGEMENTS LOCATIFS
SOCIAUX SITUES 97-99 AVENUE DES RUCHOUX A LIMOGES - EMPRUNTS
D'UN MONTANT TOTAL DE DEUX MILLIONS CENT CINQUANTE CINQ MILLE
CENT TRENTE NEUF EUROS SOUSCRITS AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS
ET CONSIGNATIONS - GARANTIE DE LA VILLE**

Le Conseil municipal :

- accorde la garantie de la Ville, à hauteur de 50 %, pour le remboursement de six emprunts d'un montant total de 2.155.139 € souscrits par LIMOGES HABITAT auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations afin de financer la construction de 28 logements locatifs sociaux, 97-99, avenue des Ruchoux,
- autorise le Maire à signer la convention de garantie à intervenir à cet effet.

La délibération n°4/2 du 14 octobre 2013 portant sur le même objet est retirée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**LIMOGES HABITAT - REHABILITATION DE 106 LOGEMENTS LOCATIFS
SOCIAUX SITUES 52 A 58 RUE RHIN ET DANUBE A LIMOGES - EMPRUNT D'UN
MONTANT DE SEPT CENT MILLE EUROS SOUSCRIT AUPRES DE LA CAISSE
DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - GARANTIE DE LA VILLE**

Le Conseil municipal :

- accorde la garantie de la Ville, à hauteur de 100 %, pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 700.000 € souscrit par LIMOGES HABITAT auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations afin de financer la réhabilitation de 106 logements locatifs sociaux situés 52 à 58 rue Rhin et Danube,
- autorise le Maire à signer la convention de garantie à intervenir à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**LIMOGES HABITAT - REHABILITATION DU PARC SOCIAL PUBLIC -
RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES DES CASSEAUX SITUEE 5 RUE DU
MASGOULET A LIMOGES - EMPRUNT D'UN MONTANT DE SIX CENT MILLE
EUROS SOUSCRIT AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS -
GARANTIE DE LA VILLE**

Le Conseil municipal :

- accorde la garantie de la Ville, à hauteur de 100 %, pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 600.000 € souscrit par LIMOGES HABITAT auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations afin de financer les travaux de réhabilitation de la Résidence pour personnes âgées des Casseaux située 5, rue du Masgoulet,
- autorise le Maire à signer la convention de garantie à intervenir à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**DOM'AULIM - REAMENAGEMENT DE 40 PRETS SOUSCRITS AUPRES DE LA
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS PAR DOM'AULIM ET
INITIALEMENT GARANTIS PAR LA VILLE DE LIMOGES - MONTANT
REAMENAGE : 18 021 734,57 € DONT CAPITAL RESTANT DUDE 17 841 160,59 €
ET INTERETS COMPENSATEURS OU DIFFERES DE 180 573,98 € - GARANTIE
DE LA VILLE**

Le Conseil municipal :

- suite au réaménagement de 40 prêts contractés par DOM AULIM auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, réitère la garantie accordée par la Ville à cette société pour le remboursement de ces emprunts, représentant un montant global réaménagé de 18.021.734,57 €,
- autorise le Maire à signer les avenants de réaménagement à conclure entre la Caisse des Dépôts et Consignations et la société précitée, ainsi que tous documents se référant aux dites garanties.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Le Conseil municipal attribue diverses subventions à des associations qui en ont fait la demande, pour un montant total de 18.354 €.

Le détail des subventions est consultable au secrétariat du Conseil municipal.

ADOPTÉ

Se sont abstenus :

M. Alexandre STOICHITA-PAPILIAN

Mme Christine MARTY

M. Vincent GERARD

**SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT - AVENANT AU CONTRAT
D'OBJECTIFS SAISON 2013-2014 ENTRE LA VILLE DE LIMOGES ET LE
LIMOGES FOOTBALL CLUB**

Par délibération du 14 octobre 2013, le Conseil municipal a approuvé la conclusion d'un contrat d'objectifs entre la Ville et le Limoges Football Club, prévoyant le versement à ce club d'une subvention municipale de 220.000 € pour la saison 2013-2014.

Le Conseil municipal :

- décide d'attribuer une aide complémentaire, d'un montant de 120.000 €, au Limoges Football Club, au titre de la saison 2013-2014,
- autorise le Maire à signer l'avenant à intervenir à cet effet au contrat d'objectif conclu pour cette saison.

ADOPTÉ

Se sont abstenus les conseillers municipaux présents ou représentés :

M. Gilbert BERNARD
Mme Danielle SOURY
M. Frédéric CHALANGEAS
M. Alexandre STOICHITA-PAPILIAN
Mme Christine MARTY
M. Vincent GERARD

DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME AVEC LE PROJET DE PARC D'ACTIVITES DE LA GRANDE PIECE

Par délibération du 27 septembre 2007, le Conseil municipal a approuvé le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Limoges.

Ce document, modifié à plusieurs reprises, fait, à présent, l'objet d'une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité, afin d'adapter son contenu au projet d'aménagement du parc d'activités de la Grande Pièce.

Les modifications envisagées qui concernent la réduction mineure d'un espace boisé classé, afin de permettre l'implantation d'ouvrages d'assainissement ainsi que la création d'un cheminement piéton sur le tracé de la nouvelle canalisation, ont été soumises pour avis aux personnes publiques associées (Etat, Région, Département, Communauté d'agglomération...), puis à enquête publique du 10 mars au 10 avril 2014.

A l'issue de cette procédure, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable, sans réserve ni recommandation, à cette mise en compatibilité.

Aussi, le Conseil municipal, considérant les enjeux de cette opération, notamment sur le plan économique ainsi qu'en termes d'aménagement du territoire :

- prononce le caractère d'intérêt général du projet d'aménagement du parc d'activités de la Grande Pièce,
- approuve la Déclaration de Projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Limoges.

Le dossier du PLU modifié est tenu à la disposition du public à la Mairie de Limoges, service Développement Urbain et à la Préfecture aux heures et jours habituels d'ouverture.

ADOPTÉ

Ont voté contre les conseillers municipaux ou représentés :

M. Gilbert BERNARD
Mme Danielle SOURY
M. Frédéric CHALANGEAS

MESURES DE CARTE SCOLAIRE POUR LA RENTREE 2014/2015

M. le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale a communiqué les mesures de carte scolaire pour la prochaine rentrée, qui prévoient :

- l'ouverture d'une classe dans les écoles élémentaires Léon Berland, Edouard Herriot, de Landouge, ainsi qu'à l'école maternelle du Vigenal,
- la fermeture d'une classe dans les écoles élémentaires Marcel Madoumier, Joliot-Curie et Jean le Bail,
- l'ouverture d'une classe à l'école maternelle de La Bastide et la transformation d'une classe de petite section à l'école maternelle Jean Montalat, dans le cadre du dispositif de scolarisation des enfants de moins de 3 ans,
- l'ouverture d'un poste à l'école élémentaire René Blanchot et d'un demi-poste à l'école primaire Descartes ainsi qu'à l'école élémentaire du Vigenal, dans le cadre du dispositif « plus de maîtres que de classes », qui vise à permettre la mise en place de nouvelles organisations pédagogiques afin de mieux répondre aux difficultés rencontrées par les élèves dans le cadre des apprentissages fondamentaux.

Le Conseil municipal attire l'attention de M. le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale sur les points suivants :

- toutes les fermetures de classes interviennent dans des écoles de quartiers prioritaires. Il convient, par ailleurs, de souligner que, selon les propres prévisions d'effectifs de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, les écoles élémentaires Joliot-Curie et Jean le Bail, concernées par ces mesures, se situaient au-dessus du seuil de fermeture. De plus, certaines écoles devront encore faire face à des classes surchargées, avec des effectifs supérieurs à 27 élèves par classe,

- le très faible taux d'encadrement en Haute-Vienne, qui s'établit à 5,01 enseignants pour 100 élèves, alors qu'il est de 5,41 au niveau académique et de 5,19 au niveau national, ce qui place la Haute-Vienne au rang des 10 derniers départements français. Ainsi, 70 postes supplémentaires seraient nécessaires pour arriver à la moyenne nationale du taux d'encadrement.

ADOPTÉ

Se sont abstenus les conseillers municipaux ou représentés :

M. Gilbert BERNARD
Mme Danielle SOURY
M. Frédéric CHALANGEAS

DENOMINATION D'UNE PLACE

Le Conseil municipal décide d'attribuer le nom de « Place des Justes » à l'emplacement situé à l'angle du boulevard de la Cité et de la rue Neuve-Saint-Etienne.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**DOMAINE COMMUNAL - PARCELLES DE TERRAIN SISES A LIMOGES 125,
RUE DE NEXON - TRANSFERT DE BAIL EMPHYTEOTIQUE**

Dans le cadre d'un bail emphytéotique en date du 16 avril 2002, la Ville a mis à la disposition de la société « COVIAL LIMOUSIN » deux parcelles de terrain sises 125, rue de Nexon, en vue de la construction d'un atelier de découpe sur le site de l'abattoir.

Cette société a fait connaître son intention de céder son patrimoine à la société « VIANDE LIMOUSIN SUD ».

Le Conseil municipal :

- donne son accord au transfert du bail emphytéotique précité à la société « VIANDE LIMOUSIN SUD »,
- approuve les modalités correspondantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**TRAVAUX DE RELIURE - APPEL D'OFFRES OUVERT EN 2 LOTS -
ATTRIBUTION DE MARCHES**

La Ville a lancé un appel d'offres ouvert en deux lots pour la réalisation de travaux de reliure.

La commission d'appel d'offres, réunie les 12 mai et 2 juin 2014, a attribué :

- le lot n°1 : Travaux de reliures courantes pour bibliothèque et services de la Ville de Limoges en semi-industrielle à la société EURL SD RELIURE – RELIURE DU CENTRE,

- le lot n°2 : Travaux de reliures soignées et reliures particulières de conservation pour le patrimoine écrit à la société LE FIL DU LIVRE.

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer les marchés à bons de commande, sans montant minimum ni maximum, à intervenir avec les sociétés précitées, pour une durée initiale allant de leur date de notification jusqu'au 31 décembre 2014, renouvelable trois fois par périodes d'un an.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ